



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Webinaire MAEC forfaitaire « Bilan Carbone »

Mercredi 9 août 2023



**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Présentation de la MAEC



Qu'est-ce qu'une MAEC forfaitaire ?

MAEC : mesure agroenvironnementale et climatique

- Dispositifs du **2nd pilier de la PAC**
- Engagement volontaire des agriculteur.ices pendant **5 ans**
- Rémunération pour le maintien / la mise en place de **pratiques favorables à l'environnement**

Quelques exemples : Systèmes herbagers pastoraux, mesure apicole, protection des zones humides ...

**MAEC
surfactive**



*Engagement pour
une surface donnée*

VS

**MAEC
forfaitaire**



*Objectif pour
l'exploitation*



La MAEC forfaitaire « Bilan Carbone »

OBJECTIF : réduire de **15 %** le bilan carbone net de l'exploitation en 5 ans pour toucher le forfait de **18 000 €**

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



La **PAC** finance la majorité de la subvention



La **Région** co-finance la mesure, gère l'appel à projet, instruit les dossiers, finance l'animation



L'**Inter-Réseau Agriculture, Énergie, Environnement** accompagne les agriculteur.ices dans le montage des dossiers



Conditions d'éligibilité

- Siège social de l'exploitation agricole **en PACA**
- **Être « actif »** au sens de la PAC (ou ne pas faire valoir les droits à la retraite)
- Respect de **la conditionnalité** de la PAC



Attention, la MAEC Bilan Carbone n'est pas cumulable avec certaines MAEC ou aides :

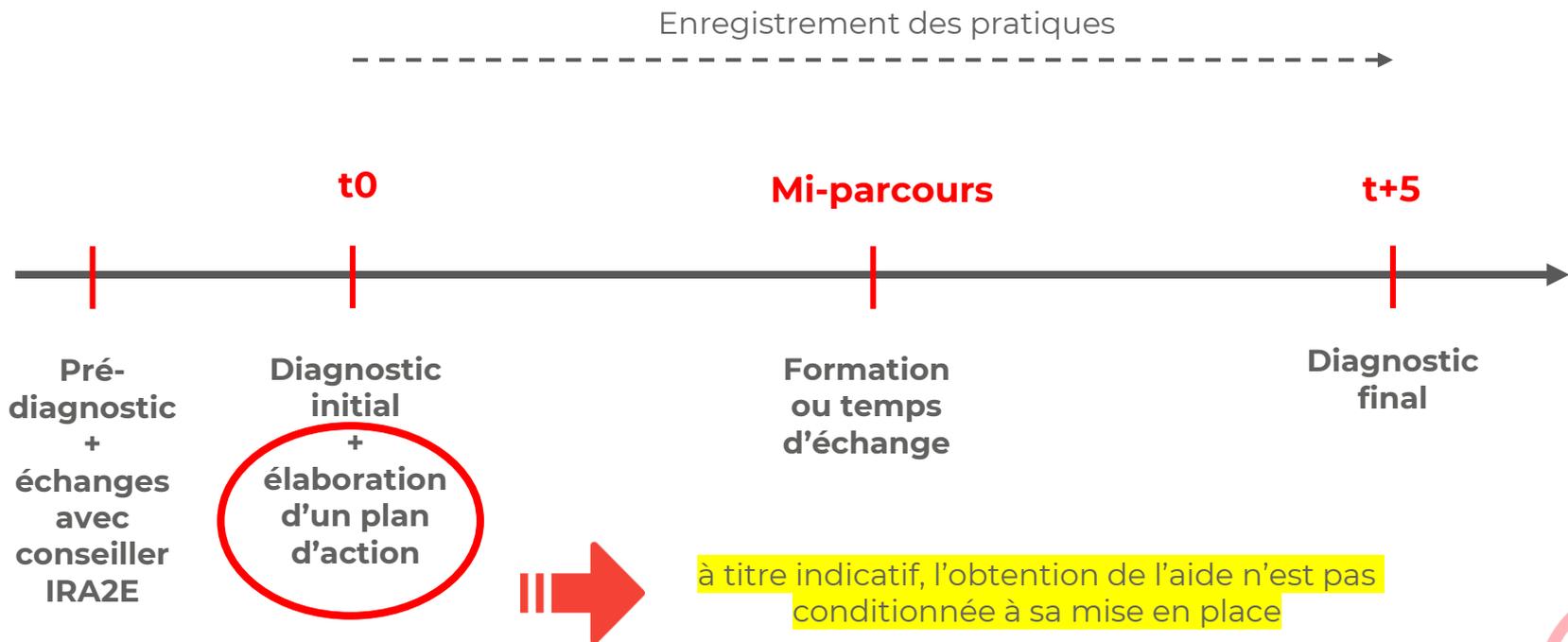
**Entretien durable des IAE
Protection des espèces
Elevage monogastriques
Protection des races menacées
Mesure apicole**



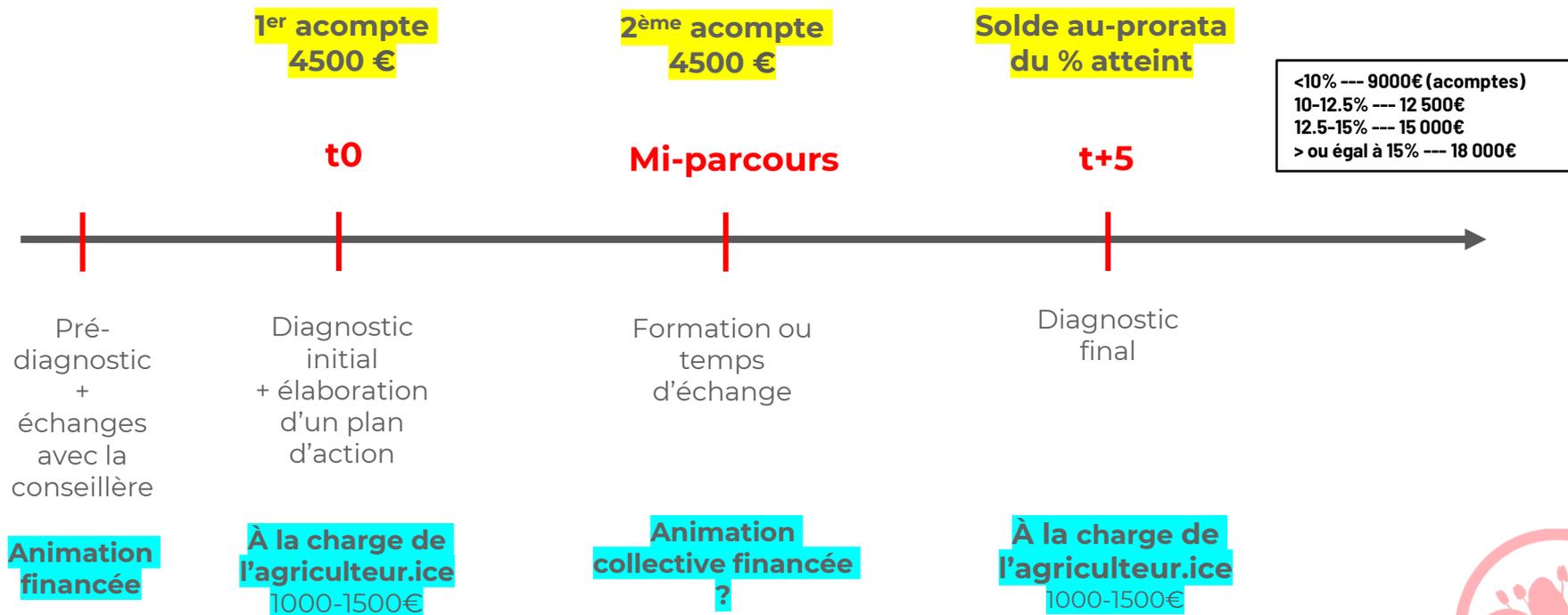
**Autres MAEC surfaciques
Aides à la conversion et au
maintien en AB**



Chronologie sur 5 ans



Modalités financières





**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Démarche à suivre pour s'engager dans la MAEC



Réalisation d'un « pré-diagnostic »

Cette étape permet d'obtenir gratuitement un premier aperçu du bilan carbone de la ferme, de réfléchir aux leviers d'actions et d'estimer leur gains potentiels.

Démarche à suivre si vous n'avez jamais bénéficié d'un diagnostic:

1. **Récupérer le fichier de collecte** des données auprès de l'IRA2E (Via Bio de Provence et notamment Marina Rivera pour les bios)
2. **Remplir soigneusement le document** avec les données les plus récentes de la ferme pour une même année (2022 dans l'idéal)
3. **Le renvoyer** à votre conseiller.ère (marina.rivera@bio-provence.org pour les bios). Vos données seront traitées grâce à l'outil *jediagnostiquemaferme*
4. **Prévoir un temps d'échange** pour discuter des résultats, de la faisabilité des leviers d'actions → décision de s'engager ou pas dans la MAEC

Si vous disposez d'un diag carbone récent, les étapes seront ajustées avec votre conseiller.ère IRA2E



Et ensuite ?

Dès que possible



Réalisation du pré-diagnostic

*Avant fin 2023 –
début 2024*



Formalisation du diagnostic initial et élaboration du plan d'action pour atteindre -15%

1^{er} trimestre 2024



**Dépôt du dossier sur la plateforme EuroPAC
dès l'ouverture de l'appel à projet**

*2^{ème} ou 3^{ème}
trimestre 2024*



**Fin d'instruction des dossiers et versement
du premier acompte**



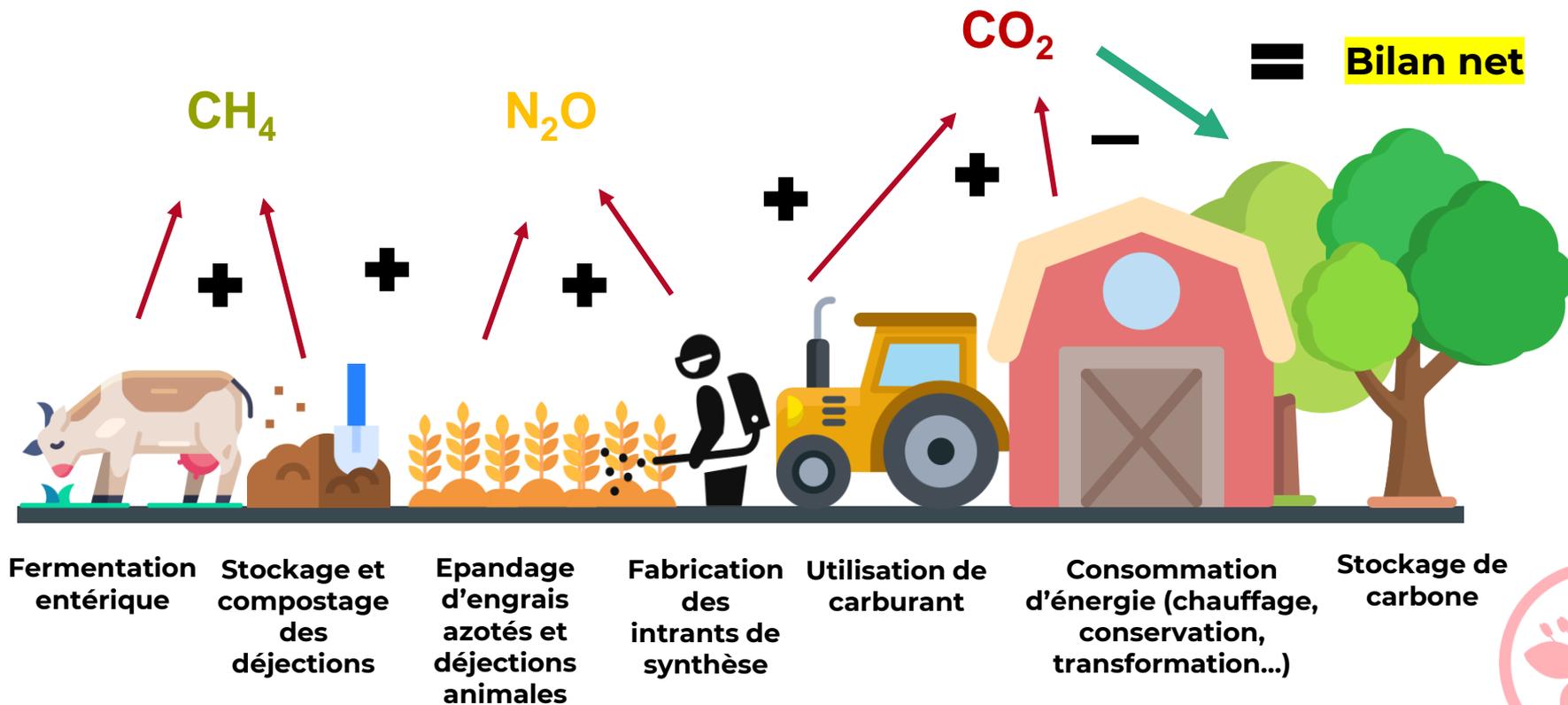


**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

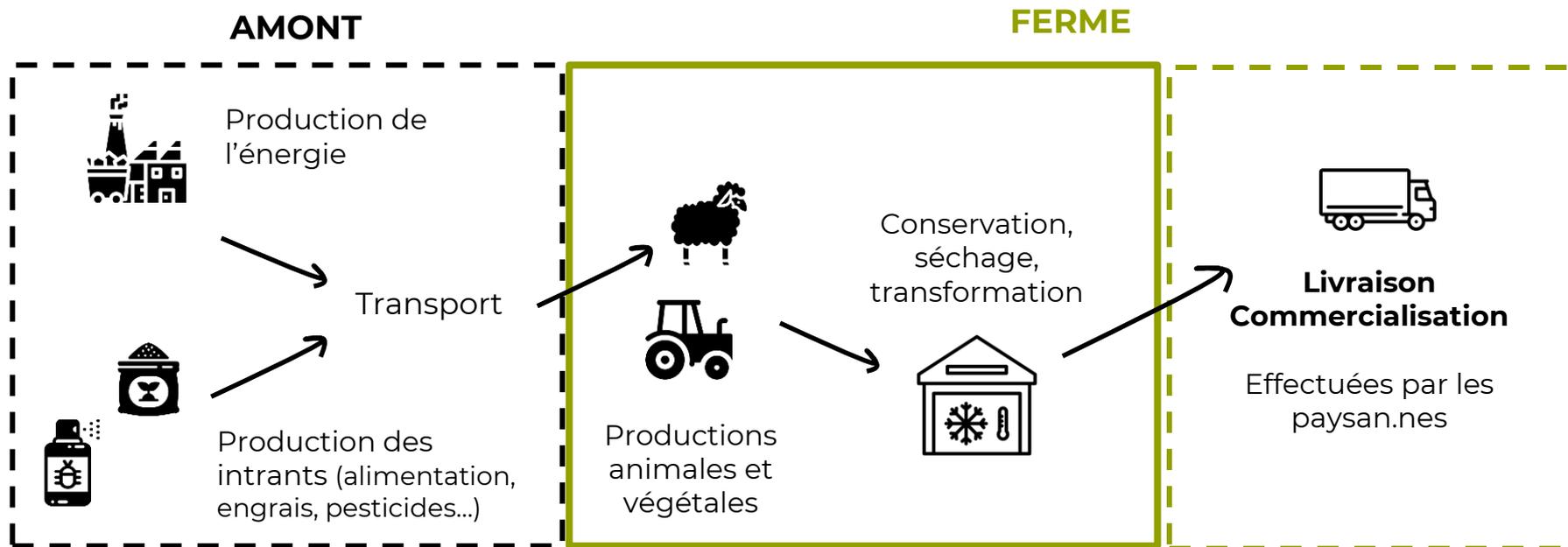
Le bilan carbone : quelques clés de compréhension



Emissions de GES en agriculture



Données prises en compte

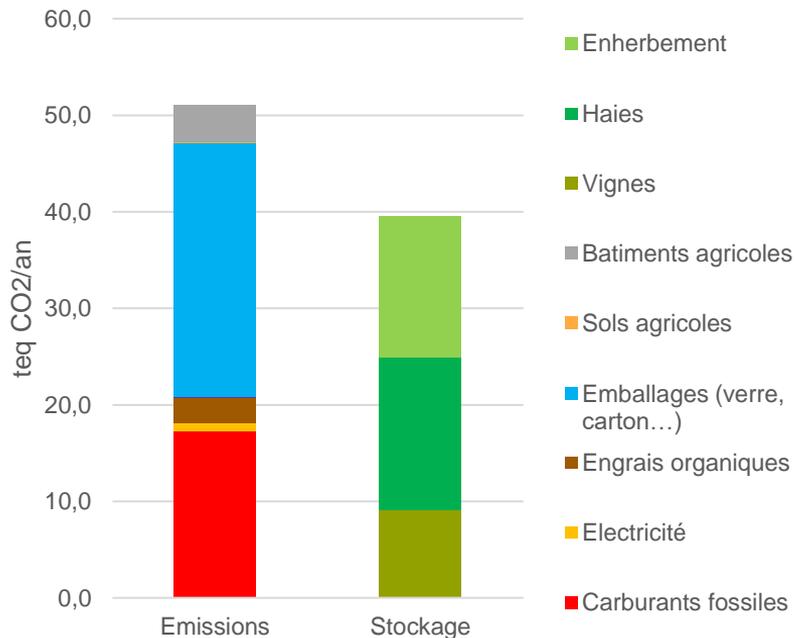


« On compte l'impact de tout ce qui sert directement ou indirectement à générer le chiffre d'affaire de la ferme »

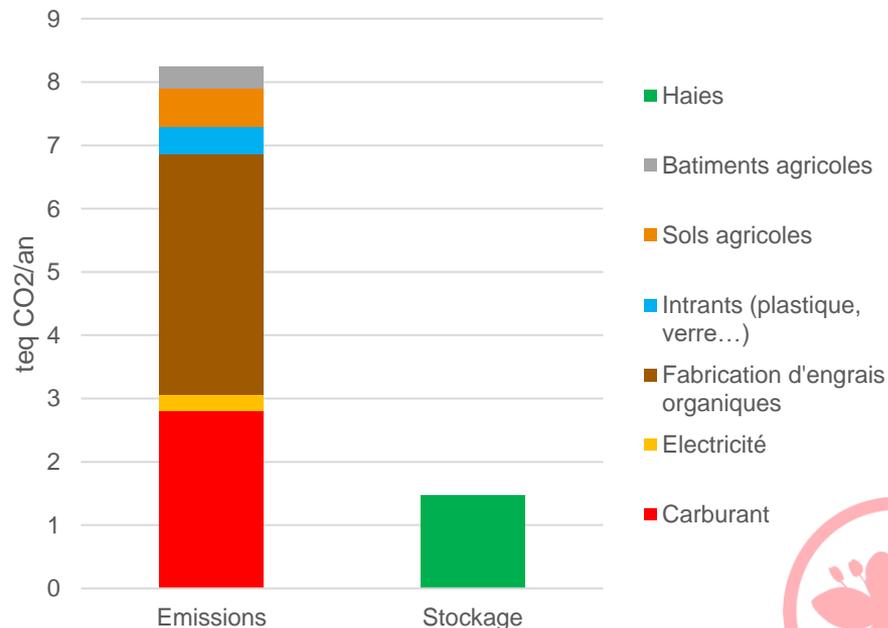


Exemples de bilans carbone PV (bio)

Emissions et stockage de carbone Domaine viticole

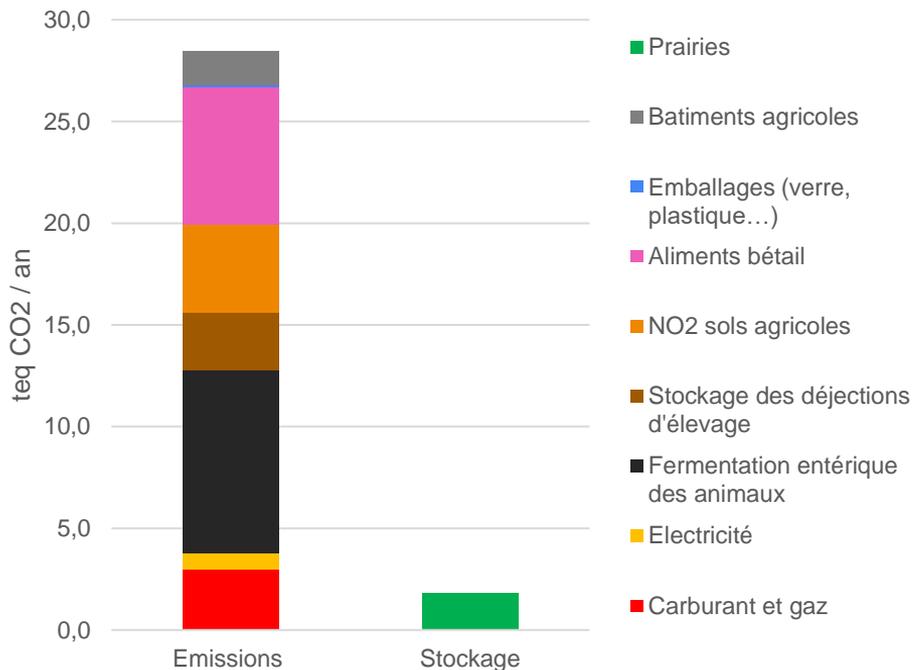


Emissions et stockage carbone Maraichage diversifié

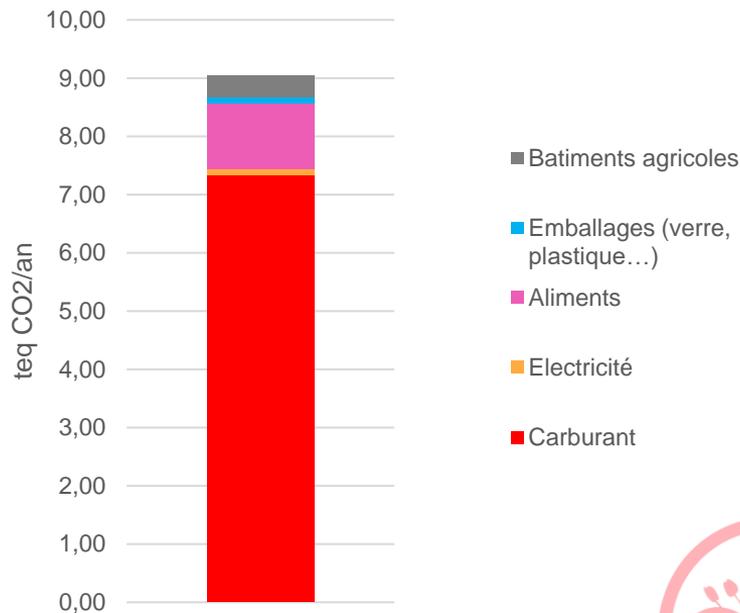


Exemples de bilans carbone PA (bio)

Emissions et stockage de carbone Elevage caprin transfo fromagère



Emissions GES apiculture



Quelques leviers d'actions

Filière	Réduction des émissions	Augmentation du stockage de carbone	Commentaire
Maraichage	Réduire les intrants de synthèse Réduire la part de MO animale Véhicule de livraison électrique	Plantation de haies	A fait ses preuves en petit maraichage
Arboriculture	Electrification du matériel Réduction des emballages (verre et carton) Réduction des intrants de synthèse	Mise en place de couverts temporaires ou permanents	15% atteignable si actions ambitieuses
Viticulture	Electrification du matériel Réduction des emballages (verre et carton) Réduction des intrants de synthèse	Mise en place de couverts temporaires ou permanents	15% atteignable si actions ambitieuses
Grandes cultures	Réduction des intrants de synthèse Electrification du matériel Optimisation passages de tracteurs	Couverts d'interculture, haies	Difficiles pour les fermes bio



Quelques leviers d'actions

Filière	Réduction des émissions	Augmentation du stockage	Commentaire
Ruminants	Alimentation du troupeau Gestion des déjections Optimisation du renouvellement Optimisation des systèmes de chaud/froid	Haies et couverts d'interculture	15% très difficiles à atteindre dans ces systèmes
Volailles	Autoproduction de l'aliment Véhicule électrique	Implantation de haies	15% atteignable si actions ambitieuses
Apiculture	Réduire les déplacements de transhumance Augmenter l'autonomie alimentaire Véhicule électrique	Implantation de haies si maîtrise du foncier	A fait ses preuves



En résumé

Une MAEC intéressante pour la transition des fermes de PACA

Une mesure qui permet de financer des investissements non éligibles par ailleurs (photovoltaïque, véhicule électrique ...)

→ Repose sur un % et non une quantité absolue comme les crédits carbone

→ Mesure particulièrement intéressante si les actions sont déjà prévues sur la ferme

Des points de vigilance à avoir

Un engagement sur le temps long, qui nécessite un projet solide

→ Sécuriser le dossier en allant chercher un gain > 15%

→ Veiller à ce que les ateliers de la ferme n'évoluent pas drastiquement sur 5 ans





**BIO DE
PROVENCE-
ALPES-CÔTE
D'AZUR**

Merci pour votre attention !

Les conseillers et conseillères IRA2E vous accompagnent dans cette mesure:

Marina Rivera – Bio de Provence
Marina.rivera@bio-provence.org
06 37 37 49 55

Viviane Sibé – Chambre d'agriculture 84
viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr
06 29 83 06 16

Adrien Saint-Didier – Chambre d'agriculture 13
a.saint-didier@bouches-du-rhone.chambagri.fr
07 61 20 99 12

